

# Les institutions européennes sont-elles bien gérées ?

En ces temps d'euro-scepticisme, l'UE se doit plus que jamais d'être exemplaire dans la gestion de son budget de 135,5 milliards d'euros. Est-ce le cas ?



ENQUÊTE  
Philippe Gélle  
@gellefig

**EUROPE** Dans la foulée des élections européennes du 25 mai, la plupart des institutions de l'Union européenne vont changer de tête : Commission, Conseil, Parlement, Service d'action extérieure... Les nouveaux dirigeants, s'ils veulent tenir compte de la poussée euro-sceptique dans les États membres, devraient se pencher sur la gestion et le coût des organes de l'Union, avec une ambition d'exemplarité. Dans cet esprit, la fondation Ifrap pour la recherche sur les administrations et les politiques publiques (1), dirigée par Agnès Verdier-Molinié, s'appête à publier une étude détaillée, *Pour une Europe bien gérée et transparente*. Le Figaro en dévoile ici les principales conclusions.

## COMBIEN COÛTE LE FONCTIONNEMENT DE L'UE ?

Le budget de l'Union européenne s'élevait en 2013 à 132,8 milliards d'euros ; il atteint 135,5 milliards pour 2014 et augmentera progressivement pour atteindre 156,3 milliards d'euros en 2020. La Commission, dans un dossier sur les « mythes et faits » du budget européen (2), souligne que cela représente 2 % seulement de l'ensemble des dépenses publiques des Vingt-Huit, soit moins de 70 centimes par citoyen européen et par jour, pour une panoplie d'interventions qui « contribuent à favoriser la prospérité de l'Europe ». Mais l'Ifrap rappelle que le budget de l'UE a « constamment augmenté » depuis 2007, notamment en raison de l'élargissement (trois nouveaux pays, après dix adhésions en 2004). « Dans un contexte budgétaire difficile en Europe, les institutions doivent maîtriser leurs budgets et montrer l'exemple », fait valoir Agnès Verdier-Molinié.

La plus grande partie des « crédits de paiement » est affectée à la politique agricole commune (PAC) et au développement rural d'une part (44 %), aux fonds de cohésion d'autre part (33 %), destinés à aider les pays à la traîne (voir tableau 1). Les dépenses administratives des institutions proprement dites ne représentent que 6 % du total, soit 8,4 milliards d'euros en 2013. Toutefois, la présentation officielle des comptes laisse de côté les nombreuses agences européennes : selon l'Ifrap, le montant des frais de fonctionnement de l'UE s'établit en réalité à 9,6 milliards d'euros. Un chiffre que la fondation juge « déjà élevé puisque, contrairement aux États, l'Europe n'a pas d'enseignants, d'administration fiscale, etc. »

## LA FONCTION PUBLIQUE EUROPÉENNE EST-ELLE TROP NOMBREUSE ?

« La machine bruxelloise est trop grosse trop envahissante », a dénoncé le premier ministre britannique, David Cameron, au lendemain du scrutin européen. Les documents budgétaires de l'UE recensent 47 487 fonctionnaires en 2013. Ce chiffre est censé inclure les employés permanents et temporaires de la Commission (24 944) du Conseil (3 153), du Parlement (6 713 auxquels s'ajoutent quelque 4 000 collaborateurs des 751 élus), de la Cour de justice (1 995), de la Cour des comptes (891), ainsi que des « organismes décentralisés » et des « agences exécutives » de l'Union. Toutefois, note l'Ifrap, il omet un grand nombre d'agents contractuels : environ 5 000 à la Commission, 2 000 à la BCE, autant à la BEI, quelque 2 500 dans les agences... Au total, « la vérité serait plus proche de 60 000 agents », souligne la fondation.

Bruxelles soutient que la réforme Kinnock, lancée au début des années 2000, « aura permis de faire économiser 8 milliards d'euros au contribuable européen d'ici à 2020 ». Mais, tandis que la population de l'UE a crû de 20 % depuis 2004 (13 nouveaux États membres), le nombre de fonctionnaires a augmenté de 25 %. Officiellement, les effectifs des institutions auraient dû baisser de 413 postes à l'an dernier ; pour l'Ifrap, ils ont au contraire augmenté de 309 personnes. Dans les agences, l'inflation serait même de 1 227 agents (contre 291 prévus). La raison ? Une manipulation des chiffres, des postes institutionnels étant « basculés sur les agences pour afficher les réductions prévues par la réforme Kinnock », affirme la Fondation. Elle prône une baisse des effectifs de l'ordre de 500 postes par an jusqu'en 2018, soit une cure d'amaigrissement de 5 %. Mais Agnès Verdier-Molinié observe que, contrairement à l'Allemagne et aux Scandinaves, la France n'est pas très allante sur ce dossier, « comme si l'on ne souhaitait pas que la fonction publique européenne, calquée sur le modèle français, donne le bon exemple » aux États.

## DE QUELS AVANTAGES BÉNÉFICIENT LES FONCTIONNAIRES EUROPÉENS ?

Sans même parler des plus hauts salaires (voir tableau 2), les agents publics de l'UE sont particulièrement bien traités. Un commissaire gagne environ 20 000 euros par mois, un directeur général 18 370 (ils sont 43 à la Commission), un porte-parole jusqu'à 8 000 euros... De nombreux avantages et primes s'y ajoutent (tableau 3), à la faveur desquels un cadre marié avec deux enfants peut voir son salaire brut passer de 7030 à 9716 euros. L'UE est également très généreuse dans le remboursement des frais de mission - un budget de 3,8 millions

d'euros pour le Conseil et de 62,4 millions pour la Commission. En 2009, le président José-Manuel Barroso a ainsi dépensé 697 000 euros pour 66 déplacements, soit 10 500 euros en moyenne par voyage.

L'Ifrap observe que les coûts de personnel sont globalement maîtrisés, en partie parce que les rémunérations à l'embauche ont été abaissées par la réforme Kinnock. Ce poste de dépenses a diminué de 1 % entre 2009 et 2014, à environ 4,5 milliards d'euros. Reste que « pour un nombre d'agents équivalent à celui de la Ville de Paris, la masse salariale atteint près du double », souligne l'Ifrap.

S'y ajoute un système de retraites très avantageux - et structurellement déficitaire. Les 28 commissaires européens ne cotisent rien pour leur retraite, contrairement aux fonctionnaires ordinaires, qui versent 10,9 % de leur traitement de base. Le montant des pensions peut atteindre 70 % du dernier salaire. Or les cotisations ne recouvrent qu'un tiers de leur coût (qui s'élève à 1,4 milliard d'euros en 2013), le reste étant imputé au budget européen. Cette situation est vouée à s'aggraver, le nombre de pensionnés devant doubler au cours des trente prochaines années, de 18 000 à 36 000 bénéficiaires, portant ce poste de dépenses à 2,4 milliards d'euros en 2045. L'Ifrap suggère donc de plafonner les retraites à 60 % du dernier salaire. Enfin, les fonctionnaires de l'UE sont assujettis à un « impôt européen » plus avantageux que la plupart des fiscalités nationales. S'étalant de 8 % à 45 % selon le niveau de revenu, le taux moyen s'établit à 18 % du traitement de base (hors primes et indemnités). Il rapporte 688 millions d'euros au budget européen. Mais, souligne la fondation, pour un salaire égal de 4 243 euros par mois, un agent public de l'UE paiera 6 723 euros d'impôts annuels, contre 13 673 euros pour un fonctionnaire français.

## LE PARLEMENT EUROPÉEN COÛTE-T-IL TROP CHER ?

Jusqu'en 2009, les députés européens étaient payés par leur Parlement national. Cela induisait de grandes disparités, un Italien pouvant percevoir 11 000 euros et un Bulgare... 1 000 euros. Désormais, un élu à Strasbourg touche 7 665 euros avant impôt. S'y ajoute une indemnité pour frais généraux de 4 202 euros par mois, une indemnité de présence de près de 300 euros et une enveloppe de 17 000 euros couvrant la rémunération des assistants parlementaires. L'utilisation de cette dernière n'est pas détaillée dans les comptes des eurodéputés, poussant l'Ifrap à souhaiter plus de transparence. De même pour les frais de mission des 766 élus (nombre ramené à 751 dans la prochaine législature), qui sont passés de 66,8 millions d'euros en 2009 à 72,2 millions en 2014, tandis que les frais de personnels du Parlement augmentaient de plus de 610 000 euros dans la même pé-

riode. En outre, les élus européens ne sont pas imposés dans leur pays d'origine, « une anomalie qui contribue à les couper de leur base électorale », estime l'Ifrap.

La problématique du Parlement est surtout dominée par sa double domiciliation : à Bruxelles les réunions de commission, à Strasbourg les sessions plénières douze fois par an. Ces déménagements réguliers de milliers de personnes représentent un surcoût d'organisation de 18 millions d'euros, auquel s'ajoute le coût des infrastructures de Strasbourg, 33,5 millions d'euros par an. Ainsi, observe l'Ifrap, transformer Strasbourg en université européenne, par exemple, permettrait d'économiser 51,5 millions d'euros sur le budget du Parlement (1,756 milliard d'euros en 2014).

## À QUOI SERVENT LES AGENCES DE L'UE ?

On en compte une cinquantaine, dont les sigles forment un inventaire à la Prévert : Ohmi, OCVV, Anisa, Cedefop, ETF... À côté d'Europol, l'Office européen de police basé à La Haye, de Frontex, chargée de la gestion des frontières (depuis Varsovie) ou de l'EFSA, l'Autorité européenne de sécurité des aliments installée à Parme, agences dont les citoyens peuvent clairement identifier les missions, on trouve par exemple une Fondation européenne pour la formation à Turin, un Centre pour le développement de la formation professionnelle à Thessalonique, une Agence pour l'amélioration des conditions de vie et de travail à Dublin, une Agence pour la santé et la sécurité au travail à Bilbao...

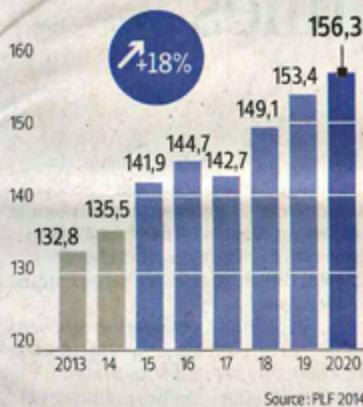
Chaque capitale voulant la sienne, leur nombre s'est envolé depuis une décennie (on n'en comptait qu'une douzaine au début des années 2000) et leur budget aussi : de 95 à 775 millions d'euros en 2013, montant porté à 927 millions par pour la période 2014-2020. Dans certains cas, leur localisation laisse dubitatif, comme le choix de la Pologne pour traiter de problèmes d'immigration qui concernent surtout les pays du Sud. Ainsi que le souligne l'Ifrap, des rationalisations ou des regroupements sont possibles, ne serait-ce que pour éviter certains doublons avec des administrations nationales.

D'une manière générale, l'étude de la fondation Ifrap ne dresse pas un état des lieux à charge d'une scandaleuse gabegie européenne. Elle souligne que des efforts réguliers sont entrepris, sous la pression des États membres et au nom de l'efficacité des politiques communes. Mais l'UE conserve une marge de progression qu'il serait bienvenu d'exploiter, à la lueur de la défiance qu'elle inspire chez nombre d'électeurs européens.

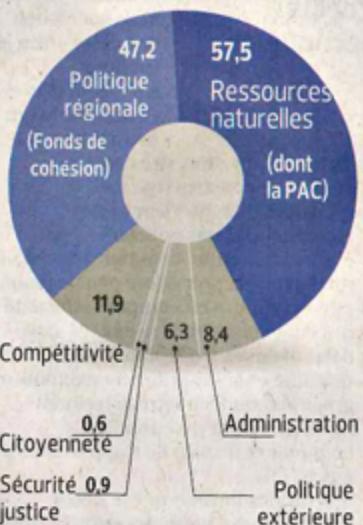
(1) <http://www.ifrap.org/>  
(2) [http://ec.europa.eu/budget/explained/myths/myths\\_fr.cfm#3of15](http://ec.europa.eu/budget/explained/myths/myths_fr.cfm#3of15)

## 1 Un budget en augmentation

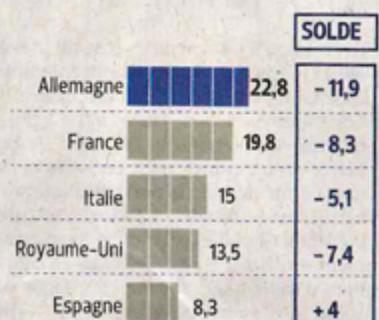
PROCHAIN CADRE FINANCIER PLURIANNUEL en milliards d'euros



RÉPARTITION DES DÉPENSES POUR L'ANNÉE 2013 en milliards d'euros



LES PRINCIPALES CONTRIBUTIONS ET LEUR SOLDE NET PAR PAYS en milliards en 2012



## 2 Des niveaux de salaires élevés pour les dirigeants de l'UE

SALAIRE PAR MOIS EN EUROS



## 3 Des avantages nombreux pour les fonctionnaires européens

- Retraite équivalente à 70 % du dernier salaire
  - Gratuité de l'école européenne pour les enfants
  - Dispense de TVA lors de la 1<sup>re</sup> année d'installation
  - Entre 497 et 839 € d'allocation d'installation
  - 273 € d'allocation familiale par mois et par enfant, 253 € d'allocation scolaire, 198 € d'allocation de naissance, 170 € d'allocation foyer par mois
- Source: Ifrap

## Près de 40% d'effectifs en plus depuis 10 ans

